



Monsieur Frédéric CUVILLIER
Ministre délégué en charge des Transports
Grande Arche Tour Pascal A et B
92055 Paris la Défense Cedex

Mens, le 14 février 2013

Objet : Commission Mobilité 21 / Autoroute A51

Monsieur le Ministre,

Conseillère régionale depuis 2010 et habitante de Mens, village du Trièves, je tiens à vous faire part de mon avis sur le débat relatif aux priorités dans les infrastructures de transports en cours. En effet j'ai appris tout récemment que la liaison Grenoble-Gap-Sisteron par le biais de l'A51 ferait partie des projets examinés par la commission "mobilité 21" que vous avez mis en place, contrairement à tout ce qui était dit publiquement. C'est pour moi un premier motif d'étonnement.

Cela me renvoie à quelques souvenirs du débat public de 2005 sur le projet d'autoroute. J'y ai vu personnellement l'impact du lobbying, avec des dizaines de cars affrétés par les chambres consulaires pour emmener « en campagne » les décideurs-financeurs, le déluge de communications et déclarations de nombreux élus et décideurs. J'y ai aussi entendu beaucoup de témoignages d'inquiétudes et de l'incompréhensions de la part des populations directement concernées, bien moins organisées donc moins visibles.

C'est ainsi que la Déclaration d'Utilité Publique a été signée et les travaux ont réalisés sur le tronçon Coynelle-col du Fau. Nous avons désormais un des barreaux les plus chers de France : 10,5 kilomètres, un viaduc, deux aires, trois tunnels pour deux cent (200 !) millions d'euros et un péage à 3,20 euros actuellement.

En 2007, l'inauguration triomphale de l'A51 sur le secteur de Saint Martin de la Cluze au Col du Fau m'a paru indécente en plein débat sur le réchauffement climatique et sur la raréfaction du pétrole. Se réjouir de cet ouvrage extrêmement coûteux qui ne résolvait aucun des problèmes de circulation et d'aménagement du territoire posés au XXI^e siècle était atterrant.

Le projet disparut ensuite de l'actualité mais la frustration de certains, le sentiment « d'enclavement » d'autres, et leur acharnement médiatique commun le remirent sous les projecteurs lors des élections législatives de 2012.

Tout comme en 2007, il est toujours inutile, encore plus coûteux et surtout ne répond définitivement pas aux problématiques actuelles :

- l'achèvement de l'A51 pénaliserait le développement des transports collectifs, car l'argent public ne se dépense pas deux fois. Cet investissement anachronique irait de plus à l'encontre de l'exigence que doit avoir les décideurs, à savoir anticiper sur l'augmentation du prix du pétrole et le réchauffement climatique ;
- l'achèvement de l'A51 créerait un nouvel aspirateur à voitures et camions, un itinéraire bis de l'A7, arrivant sur un bassin Grenoblois déjà saturé, ce qui augmentera la pollution d'une zone

urbaine déjà au-dessus des normes OMS une partie de l'année. Et cette pollution gagnera ensuite tous les territoires environnants.

- l'achèvement de l'A51 condamnerait le Trièves à devenir une zone-dortoir de l'agglomération grenobloise ;
- l'achèvement de l'A51 provoquerait une spéculation immobilière énorme, au détriment des jeunes et des foyers modestes du pays, publics qui ne peut déjà plus se loger dans les secteurs actuellement desservis par le barreau actuel ;
- l'achèvement de l'A51 abîmerait fortement l'image du Trièves dont les principaux atouts sont le tourisme doux et l'agriculture de qualité voire bio ;
Image que le conseil général de l'Isère n'hésite pas à utiliser en photo sur les cartes de vœux 2013 alors que, dans le même temps, son président, sans aucun mandat ni débat de son assemblée, prétend relancer ce projet inutile

Il existe pourtant des solutions plus judicieuses, moins coûteuses, plus sereines et fiables, moins destructrices de terres agricoles et répondant aux besoins locaux. Vous les connaissez :

- améliorer les nationales 1075 et 1085,
- moderniser la ligne ferroviaire Grenoble Gap,
- exiger des Autorités Organisatrice des Transports l'organisation d'un rabattement efficace des villages vers les gares,
- faire preuve de volontarisme dans la promotion de l'éco mobilité,...

Alors que le Trièves a déjà entamé sa transition énergétique vers un autre mode de fonctionnement, plus solidaire et convivial, alors qu'il est en avance sur l'orientation souhaitée par le gouvernement. Il ne faut pas poursuivre cette autoroute mais développer toutes les alternatives efficaces.

Il nous faut à l'inverse être des élus responsables, économes et efficaces. Vous avez eu raison de le rappeler à l'Assemblée nationale.

En vous remerciant pour votre attention, et restant à votre disposition pour tout échange ou visite de terrain que vous jugeriez utile, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Corinne BERNARD

Conseillère Régionale Rhône-Alpes

cbernard3@rhonealpes.fr